

# SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS

## code 3046

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/g : 30 g/l 2010  
3046 contient max. 1 g/l  
Pour : Intérieur / Phase : Aqueuse

### DOMAINES D' APPLICATION

La SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 est une peinture d'impression minérale à base de silicates, sans solvants, pour supports minéraux non peints en intérieur. Elle égalise les différences de porosité, surtout sur les plaques de plâtre cartonées ou les plaques de gypse. S'utilise également sur plâtre, enduits ciment, béton, enduits à la chaux et autres supports minéraux. L'utilisation de ce produit sur les plaques de plâtre est impérative si la finition envisagée est un glacis mural.

La SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 peut également être employée sur d'anciennes peintures de type acryliques en bon état d'adhérence ou sur d'anciennes laques préalablement poncées.

En finition, recouvrir avec nos peintures en dispersion (type MURALE VELOUTEE 3011 par exemple) ou par notre PEINTURE AUX SILICATES 3051.

### COMPOSITION

Eau, craie, dioxyde de titane, mica et quartz, acrylate pure, acide silicique, Composés organiques d'ammonium, dérivés polyetherés d'acides gras, phosphonate de sodium, polysaccharides.

### MODE D'EMPLOI

#### 1.- PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être non peint, sec, propre, exempt de taches de graisse et préparé selon les règles de l'art.

Les surfaces abimées (crépis, microfissures....) doivent être réparées avec des enduits minéraux adaptés. Eliminer les traces de cristallisation des briques et bétons.

Les surfaces détapissées sont à poncer légèrement (grain 60 à 100) et à dépoussiérer, puis à nettoyer au chiffon humide. Des résidus de colle à papier peints peuvent causer des problèmes d'adhérence.

Important : En cas de présence de taches de nicotine, lignine, rouille etc., en recouvrant avec nos systèmes de peintures microporeuses ces traces peuvent

réapparaître après mise en peinture. Le support est donc à tester et dans ces cas, utiliser une sous couche solvantée ou la LAQUE MATE SATINEE code 1115 diluée.

#### 2.-APPLICATION

Bien remuer le produit. Diluer avec 5 à 30% d'eau. Appliquer au rouleau ou à la brosse. Cette SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 blanche peut éventuellement être teintée avec les PIGMENTS 1301 à 1319 (hors Lilas 1314) ou avec les CONCENTRES AUX SILICATES.

Ne pas appliquer par des températures inférieures à 5°C. Veillez à bien aérer pendant la mise en œuvre et durant le temps de séchage.

**SECHAGE** Recouvrable après 6 à 8 heures.

### CONSOMMATION

Sur des supports « normalement » absorbants : 200 ml/m<sup>2</sup> ou 5 à 7 m<sup>2</sup>/litre

### STOCKAGE

Au frais et au sec, à l'abri du gel, bien fermé. Durés de conservation minimale : 12 mois.

**Attention** : Risque d'épaississement en cas de stockage par des températures trop élevées.

### CONDITIONNEMENTS

1 litre, 4 litres et 10 litres.

### CONSEILS DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants.

**Attention** : produit alcalin, protéger les yeux et la peau. Eviter les projections sur les surfaces vernies ou laquées, pierres, matières synthétiques, aluminium, verre, clinker...Le cas échéant rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire.

### RECYCLAGE

Ne pas jeter de quantités importantes dans les égouts. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides dans une déchetterie et consulter les directives locales.

Code de Recyclage des déchets : 08 01 12

*Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modifs le 20/09/2010)*